DLP 29-6-90010566
ISSN 0992-9924

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

®

Avertissements agricoles

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

Viticulture Bas-Vivarais

165, rue Garibaldi - Bâtiment B - B.P. 3202 - 69401 LYON Cédex 03 ☎ 78.63.25.65

Abonnement annuel : 160 F - Régisseur Recettes DRAF Rhône-Alpes

Bulletin n° 10 - 26 Juin 1990

MILDIOU : maintenez la protection
OIDIUM, BLACK-ROT : période de grande sensibilité des grappes
VERS DE LA GRAPPE : début de la 2e génération. Dates des traitements INSEGAR

MILDIOU

Les taches sont nombreuses dans certaines vignes et la reprise d'un temps pluvio-orageux risque de prolonger l'évolution de la maladie.

L'utilisation d'un produit à base d'anilise (ACYLON, CALTAN, VAMIN, PULSAN, SIRDATE, SYNCHRO, TAIREL GALBEN) n'est plus guère justifié que dans les vignes n'ayant pas encore dépassé le stade "baies grosses comme un grain de poivre" (ST REMEZE) en cas de conditions météorologiques difficiles.

Attention : pas plus de 3 applications amenant une anilide.

Dans les vignes où des taches assez nombreuses se sont développées, on préférera un produit amenant cymoxanyl.

Dans les autres vignes, on poursuivra la protection avec un produit de contact, ou cymoxanyl + contact en conditions météorologiques difficiles.

Rappel : délai de renouvellement après un traitement mildiou : 10 jours maxi si l'on utilise un produit n'amenant pas d'anilide.

Les taches issues des repiquages suite aux pluies relevées le 21 Juin pourraient sortir en ce moment.

Après rognage les jeunes feuilles se développant dans les entre-coeurs sont particulièrement sensibles.

OIDIUM : grande sensibilité des grappes jusqu'à leur fermeture

L'hygrométrie élevée de l'air amenée par les temps orageux que nous connaissons depuis plusieurs semaines est un élément favorisant la maladie. Le maintien d'une protection soignée est nécessaire.

BLACK-ROT : grande sensibilité des grappes jusqu'au début véraison

Rappelons que ce sont les pluies et orages de la période nouaison ——> début véraison qui provoquent les plus graves attaques sur grappes, même si auparavant aucune tache sur feuille n'est apparue dans la vigne.

Soignez particulièrement la protection contre cette maladie dans tous les vignobles où elle est habituellement présente à l'état latent.

En condition météorologique difficile, préférez un pénétrant IBE homologué contre le Black-Rot.

P369

Imprimerie de la Région RHÔNE ALPES Directuer Gérant J.C. FAUDRIN Commission Paritaire de Presse N° 1656 AD

OIDIUM, BLACK-ROT : lors de l'application, visez les grappes

VERS DE LA GRAPPE : utilisateurs d'INSEGAR : dates du traitement 2e génération

*** Situation :**

Le 2e vol de Cochylis a débuté entre le 18 et le 20 Juin sur les postes des régions précoces et moyennes.

Pour Eudémis, un vol de faible importance est enregistré depuis plusieurs semaines à ST MARCEL D'ARDECHE, ORGNAC, ST MAURICE D'IBIE et ST REMEZE.

Concernant les 2 espèces, aucun pic de vol n'a encore été enregistré.

*** Préconisations :**

- utilisateurs d'INSEGAR (ovicide strict, à placer avant les pontes) :
  . intervenez dès réception en régions précoces et moyennes
  . intervenez entre le 29 Juin et le 2 Juillet en région tardive (ST REMEZE)

- utilisateurs d'autres produits, attendez un prochain Bulletin.

*** Remarque :**

INSEGAR n'est pas autorisé contre les cicadelles des grillures, ni celles de la Flavescence Dorée.

Pour les vignes où il faut à la fois traiter vers de la grappe et cicadelles de la Flavescence Dorée, on attendra un prochain Bulletin pour utiliser un produit efficace contre les 2 ravageurs.